



## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

**C 38/2004**

Vevey, le 2 décembre 2004

### **Aide aux pays en voie de développement - Année 2004**

---

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous informer qu'il a été procédé à l'attribution des aides aux pays en voie de développement, dont la somme prévue au budget de l'année 2004 se monte à Fr. 35'000.--, poste 130.3659.02, et vous communiquons ci-dessous les choix que nous avons opérés :

#### **Amis suisses des Villages d'enfants SOS, à Wabern**

☛ But :

Création de villages pour les enfants orphelins ou abandonnés dans le monde entier.

Actuellement, 442 villages SOS sont en service dans le monde, dotés des structures nécessaires pour assurer l'avenir de plusieurs dizaines de milliers d'enfants. Année après année, la commune de Vevey a participé au financement partiel de plusieurs réalisations et s'est arrêtée sur le projet de création d'un nouveau village d'enfants SOS à Makeni, en Sierra Leone, dont la situation humanitaire après des années de guerre civile, demeure très précaire.

Le projet prévoit également la construction d'un jardin d'enfants SOS et d'une école primaire. Le début des travaux est fixé à janvier 2005.

Montant attribué : **fr. 3'000.--**.

#### **Nouvelle Planète, organisation d'entraide internationale, à Assens**

☛ But :

Réalisation de projets d'entraide auxquels participent concrètement et bénévolement des jeunes suisses (région Chablais et Vevey, en 2005) qui se mobilisent pour payer leurs frais de voyage et si possible une partie du projet dans les pays en voie de développement.

Parmi les propositions de soutien qui lui ont été soumises, la Municipalité a décidé de participer partiellement au projet de mise en place d'un centre de formation et de production artisanale en faveur des femmes de la région de Kokologho, Burkina Faso.

Cette initiative permettra :

- la construction d'un centre de formation pour permettre aux femmes d'améliorer leur situation,
- le développement de la formation des jeunes filles,
- la limitation de l'exode rural en soutenant les efforts des groupements villageois pour leur permettre ainsi d'y mener des activités, par exemple pour lutter contre l'avance du désert.

Montant attribué : **fr. 4'000.--**.

### **FEDEVACO, Fédération vaudoise de coopération, à Lausanne**

#### **☛ But :**

Créée en 1989, la FEDEVACO, qui regroupe aujourd'hui 31 organisations non gouvernementales d'aide au développement sert d'interface entre les membres et les pouvoirs publics.

Elle informe les collectivités du travail fait par les organisations de coopération au développement et s'attache à promouvoir la qualité des projets en offrant aux partenaires financeurs un service de « contrôle qualité ».

Il a été décidé de financer totalement un projet de formation et d'alphabétisation pour gestion des biens communautaires au Niger.

Le champ d'action du projet se comprend par le renforcement, par la formation, la prise de conscience citoyenne et le développement des compétences nécessaires à la gestion des biens communs.

Montant attribué : **fr. 10'500.--**.

### **Handicap International, à Genève**

#### **☛ But :**

Handicap International est une organisation de solidarité internationale, non gouvernementale, à but non lucratif.

En particulier, Handicap International s'est distinguée en tant que cofondatrice et membre du comité de pilotage de la campagne internationale pour interdire les mines.

Handicap International s'est engagée dans la Fondation de la Coalition internationale contre les bombes à sous-munitions. Celle-ci dénonce l'emploi des sous-munitions qui laissent, durant et après les conflits, de nombreux résidus explosifs instables. Ce fut le cas au Kosovo, en Afghanistan et en Irak, où de très nombreux civils furent mutilés ou tués par ces sous-munitions.

La Chaîne du Bonheur a intégré Handicap International au sein de ses partenaires opérationnels. Cette collaboration permet de développer de nouvelles synergies avec les œuvres d'entraide suisse, en particulier dans les domaines de ses compétences spécifiques qui sont également la rééducation, l'orthopédie, la réadaptation sociale et communautaire, mais aussi en psychologie et en épidémiologie.

Montant attribué : **fr. 12'000.--**.

## **Organisation mondiale pour l'éducation et la formation professionnelle, à Genève**

### **☛ But :**

Promouvoir, par la formation des jeunes, un développement durable dans le respect de l'environnement. Offrir ainsi aux jeunes un bien impérissable et la seule chance de devenir des citoyens et parents responsables, autonomes, capables de contribuer au progrès de leur pays.

La Municipalité a déjà soutenu le programme « Moyen-Orient – un pas vers la paix ». Celui-ci est un projet commun de jeunes issus de religions et de cultures différentes, unis pour une vaste action humanitaire sous l'impulsion d'un prêtre palestinien Khalil Jaar.

Ainsi ont pu être entreprises des réalisations particulières et communes, telles que :

- versement de bourses et fourniture de matériels scolaires,
- création d'un atelier de fabrication de chaussures et d'articles de maroquinerie avec des gamaches en cuir de l'armée suisse,
- lancement d'un centre de formation en informatique,
- mise sur pied d'un centre d'apprentissage de couture,
- restauration d'un puit de l'époque romaine pour l'école du Père Jaar.

Montant attribué : **fr. 2'000.--**.

## **Association des amis du centre médical de Banock, à Bottens**

### **☛ But :**

L'association fondée en août 2003, dont le but principal est de soutenir financièrement et techniquement la réalisation et le fonctionnement par étape d'un centre médical rural à Banock (district de Penka Michel, Cameroun). Il s'agit en l'occurrence de répondre à de réels besoins pour la population locale.

Sur place une Association est active sous l'impulsion d'un médecin originaire de Banock et réunit parmi ses membres et dans son comité des professionnels dans divers domaines qui mettent à disposition leurs compétences techniques, soit des ingénieurs, architectes, pharmaciens, professionnels de la santé et économiste.

Par ailleurs, le projet développe des techniques de développement durable. La construction comprendra l'utilisation du bambou qui pousse à l'état sauvage dans la région et la revalorisation des matériaux locaux, de même que la participation active des artisans qui seront mis au bénéfice d'une formation que l'EPFL est disposée à favoriser.

Montant attribué : **fr. 2'000.--**.

## **Association To go to Togo, à Vevey**

### **☛ But :**

Fondée en 1999, cette Association, dont le bel enthousiasme est à relever, est constituée de jeunes de la région, encadrés par des personnes d'expérience. Elle a pu concrétiser la construction d'une maternité dans le village de Kpélé-Elé, ainsi qu'un projet d'adduction d'eau et favoriser la réouverture d'une bibliothèque.

Les activités de l'Association sont régulièrement diffusées et la Municipalité suit l'évolution des projets et salue les efforts des membres pour récolter des fonds par leur participation aux marchés de Vevey, par l'organisation de concerts, de repas de soutien et de contacts avec les entreprises susceptibles de lui apporter une aide.

Montant attribué : **fr. 1'500.--.**

La répartition de l'aide veveysanne pour 2004, prévue au budget sur le compte 130.3659.02 « Aide aux pays en voie de développement » est ainsi définie :

✓ Amis suisses des Villages d'enfants SOS, Wabern	fr.	3'000.—
✓ Nouvelle Planète, organisation d'entraide internationale, Assens	fr.	4'000.—
✓ FEDEVACO, Fédération vaudoise de coopération, à Lausanne	fr.	10'500.—
✓ Handicap International, Genève	fr.	12'000.—
✓ Organisation mondiale pour l'éducation et la formation professionnelle, Genève	fr.	2'000.—
✓ Association des amis du centre médical de Banock, Bottens	fr.	2'000.—
✓ Association To go to Togo, Vevey	fr.	<u>1'500.—</u>
Total :	<b>fr.</b>	<b>35'000.—</b>
		=====

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 2 décembre 2004.

Au nom de la Municipalité  
le Syndic le Secrétaire



Dominique Rigot P.-A. Pérrenoud